



**PEL**  
PROJET EDUCATIF LOCAL

2018  
2021





**Rédaction** : Priscille GODDE, responsable de service enfance jeunesse & coordinatrice PEL

**Communauté de communes Aunis Atlantique**

113 route de La Rochelle - CS 10042 - 17230 Marans

Ligne directe : 05 46 68 31 51 – 06 37 35 97 79 – [priscille.godde@aunisatlantique.fr](mailto:priscille.godde@aunisatlantique.fr)

**Sous la direction** de Denis PETIT, Vice-Président délégué à la politique éducative locale,  
de Nadia BOIREAU, Vice-Présidente Petite Enfance, Enfance Jeunesse référente du  
contrat enfance jeunesse

# PROJET EDUCATIF LOCAL D'AUNIS ATLANTIQUE 2018-2021





**LIBERTE** **EGALITE** **FRATERNITE**

**Citoyenneté**

**Vivre-ensemble**

**Mixité**

**Transmission**

**S'ouvrir aux différences**

**Ecologie**

**Diversité culturelle**

**[DES VALEURS COMMUNES,  
DES AMBITIONS COLLECTIVES]**

## Edito

Le projet éducatif d'Aunis Atlantique est le résultat d'une formidable mobilisation de tous les acteurs éducatifs (parents, éducateurs, élus municipaux et associatifs...) et nous tenons tout particulièrement à les en remercier.

Cette année de renouvellement a été l'occasion de nous rassembler autour de valeurs communes et il s'est avéré que tous les projets éducatifs des structures d'éducation populaire, de territoires (PEDT) ou d'établissements s'articulent autour de la citoyenneté avec la prise en compte des enfants et des jeunes comme citoyens à part entière, acteurs de l'espace social, autour de la tolérance et de la curiosité à l'Autre. La transmission aux jeunes générations de l'identité du territoire par la mise en valeur de notre patrimoine historique ou environnemental est aussi une préoccupation forte. Ce sont bien les valeurs de la République que chacun, à travers ses actions, rendent plus concrètes au quotidien pour les habitants du territoire.

L'enjeu de cette année d'élaboration de la politique éducative locale 2018-2021 était donc de permettre à chacun de prendre place, en confirmant les positionnements et les complémentarités, en développant les synergies.

Le PEL 2018-2021 d'Aunis Atlantique s'appuie, pour la première fois, sur les différentes compétences de la CDC et inclut largement tous les acteurs œuvrant pour l'enfance et la jeunesse (dans les domaines culturels, sportifs, environnementaux, sociaux et développement économique...).

Le cadre de référence que constitue le PEL a été remis à plat, tant dans ses instances de gouvernance, dans le montage financier du CEJ que dans ses orientations stratégiques, pour mieux rendre compte des réalités et des volontés éducatives des acteurs du territoire et de leurs actions, leviers du développement social local.

Ainsi, et c'est là notre ambition, le PEL 2018-2021 sera un outil au service d'une politique éducative globale et participative, pour une égalité territoriale de service réelle pour nos enfants, pour nos jeunes et leurs familles.

**Nadia BOIREAU,**  
Vice-présidente déléguée au CEJ

**Denis PETIT,**  
Vice-président délégué au PEL



## Table des matières

I. La politique éducative locale :	8
1.1 Un projet partagé	8
1.1.1 Un projet éducatif au cœur du projet de territoire	8
1.1.2 Un projet co-construit	9
1.1.3 Le PEL 2018-2021 en une finalité, trois orientations stratégiques et quatre fils rouges	10
1.1.4 Une action éducative nécessairement transversale	13
1.2 ...sur un territoire déterminé	14
1.2.1 Un territoire d'accueil, un territoire de vie	14
1.2.2 Un territoire en devenir : des évolutions à intégrer et à anticiper	16
1.2.3 L'espace et le temps : les temps et les lieux tiers de l'action PEL	17
1.3 ...au bénéfice des enfants, des jeunes et des parents	18
1.3.1 Les 0-25 ans et les parents : quelques données démographiques	18
1.3.2 L'enfant, le jeune, singulier	20
1.3.2 L'accessibilité au plus grand nombre	21
II. Le PEL 2018-2021, cadre de référence	22
2.1 Des compétences partagées et complémentaires	22
2.2 Un soutien technique et financier : la coordination PEL /CEJ	25
2.2.1 Deux Vice-présidents dédiés aux questions de l'enfance et de la jeunesse, un service ressource, une logique de guichet unique	25
2.2.2 Une solidarité financière au service de l'enfance et de la jeunesse	26
2.3 Une gouvernance participative	28
III. Le PEL 2018-2021, un maillage territorial	30
3.1 Les acteurs éducatifs locaux	30
3.2 Des acteurs en action et en interaction	34



## I. La politique éducative locale :

### 1.1 Un projet partagé

#### 1.1.1 Un projet éducatif au cœur du projet de territoire

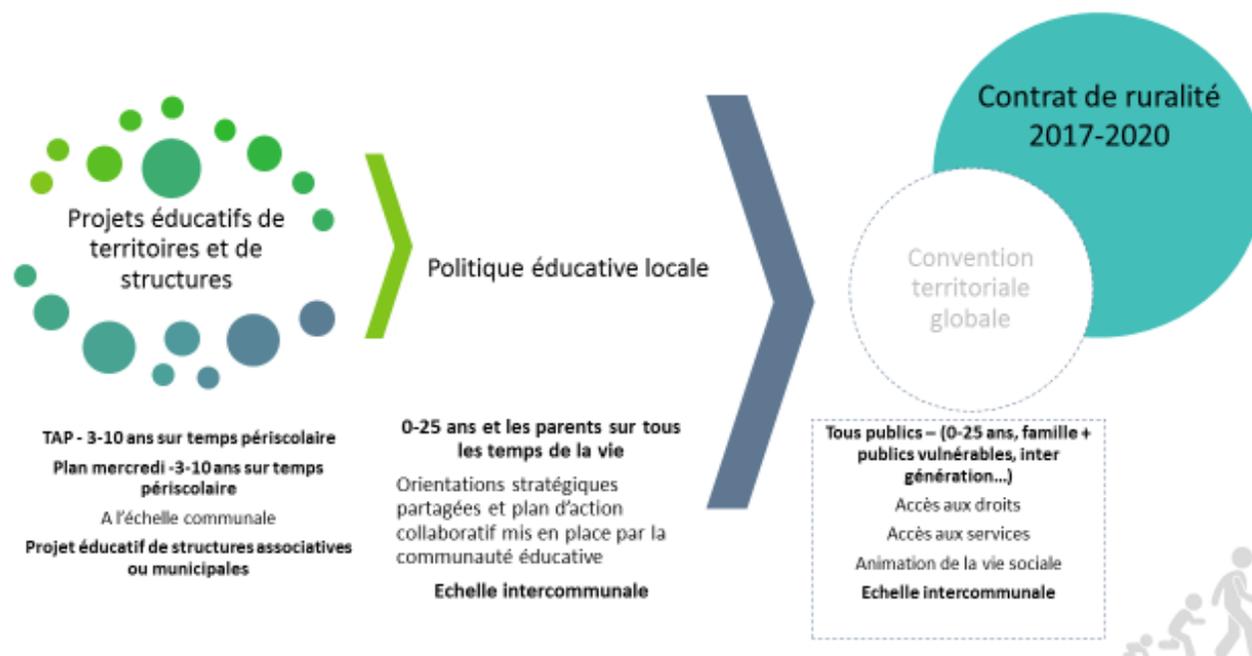
L'Éducation est l'affaire de tous : la Commune, l'Intercommunalité, le Département, la Région et l'État portent tous des compétences ayant trait à l'éducation. De plus, sur notre territoire avec plus de 300 associations actives, plusieurs acteurs de l'éducation populaire, du sport, de la culture ou de l'environnement agissent en faveur de l'éducation.

Le PEL d'Aunis Atlantique vise à inscrire dans un cadre reconnu la coopération éducative de tous ces acteurs, à garantir leur autonomie et les équilibres dans le respect de chacun et des cadres et statuts nationaux.

Le PEL ne veut pas se résumer à une succession de dispositifs ou d'actions mais traduire bel et bien **un projet politique qui porte en lui l'ambition d'une action éducative globale, d'un haut niveau de service public.**

Ainsi le PEL d'Aunis Atlantique ne se limite pas à une juxtaposition de projets d'établissements et de structures, **il a pour objectif de maintenir et de développer, entre les acteurs, une logique de co-production éducative et d'éducation partagée. Il se positionne comme un « texte de référence » définissant les orientations, les objectifs éducatifs, les dispositifs ainsi que les modes de décision et de pilotage.**

Le PEL 2018-2021, fait partie intégrante du projet de territoire : il constitue une bonne part du pilier « Cohésion sociale » du contrat de ruralité. Il sera peut-être amené au cours de ces 4 années à évoluer avec la prise en compte des publics fragiles vers un dispositif de convention territoriale globale.



## 1.1.2 Un projet co-construit

Partant de ce constat, la communauté d'Aunis Atlantique s'est attachée à mobiliser tous les acteurs. Ainsi pour élaborer ce PEL :

### ■ Rencontres et entretiens avec les acteurs du territoire :

Les maires et maire adjoints des 20 communes membres ont été consultés entre le 27 novembre 2017 et le 10 février 2018 : l'occasion de faire un état des lieux des besoins et des spécificités sociales de leur commune mais aussi d'échanger sur leurs projets, leurs attentes et les perspectives enfance jeunesse à l'horizon 2021.

Les directeurs des 11 Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ont été consultés entre mai et juin 2018 afin de déterminer le schéma de développement envisagé par chacun pour les 4 années du PEL.

Les équipes éducatives des Centres Sociaux ont également été consultées.

### ■ Consultation des parents et des adolescents

305 parents et 44 jeunes de 12 à 17 ans ont répondu à nos questionnaires en ligne entre le 14 novembre et le 20 décembre 2017. Les familles ayant laissé leurs contacts sont à nouveau consultées par le service transition énergétique de la CDC : la question de la mobilité est clairement ressortie du questionnaire PEL.

### ■ Séminaire des responsables de services de la CDC sur la question de l'éducation et des publics enfants, jeunes et familles

4 réunions des responsables de service ont permis de placer les publics enfance-jeunesse-famille au cœur des partenariats locaux et de l'action publique intercommunale en développant un positionnement des services spécifique et particulièrement à l'écoute des jeunes usagers et des familles.

■ Association des instances de concertation et de travail existantes : diagnostic partagé avec les centres sociaux, participations aux différents réseaux du territoire, formation exposition droits des enfants, formation laïcité, présentation des projets d'établissement ou CA du collège...

### ■ Rassemblement régulier de l'ensemble des acteurs éducatifs à l'occasion :

- Lancement de la démarche PEL le 16 octobre 2017 et du bilan PEL le 20 mars 2018
- Concertation et création d'un réseau des directeurs d'ACM le 20 février 2018
- Concertation des maires adjoints à l'éducation et des directeurs d'ACM sur le PEDT nouvelle génération labélisé plan mercredi les 30 août et 25 septembre 2018.

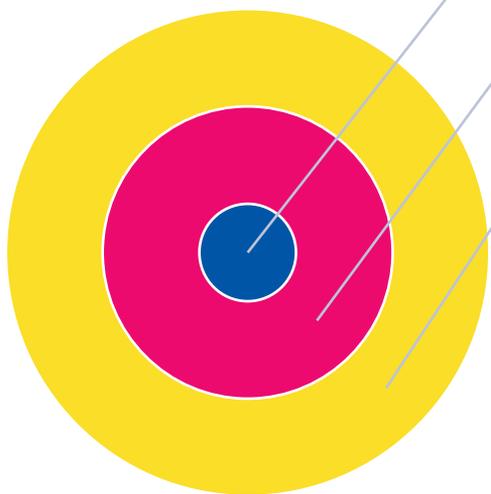


### 1.1.3 Le PEL 2018-2021 : une finalité, trois orientations stratégiques et quatre fils rouges

Fruit de ce travail collectif, l'équipe intercommunale choisit de bâtir sa Politique Educative Locale 2018-2021 autour d'une finalité fondatrice<sup>1</sup> et de 3 orientations stratégiques prioritaires :

FINALITE :

**Faire du PEL 2018-2021 un levier de développement éducatif et social local efficient et visible**



**Renforcer l'offre éducative plurielle pour tous avec une attention particulière pour les publics fragiles**

**Améliorer le vivre-ensemble en accompagnant les mutations sociétales**

**Structurer un fonctionnement de territoire**

La communauté éducative met en avant des fils rouges, axes nouveaux porteurs de changements, d'évolution ou de généralisation des pratiques, sur lesquels chacun aura une vigilance particulière afin que ceux-ci sous-tendent les actions éducatives incluses au PEL :

- Développer l'inclusion des enfants porteurs de handicap
- Accompagner la transition énergétique
- Favoriser l'égalité homme femme
- Eduquer à la citoyenneté

<sup>1</sup> Le Développement social local (DSL): intervient tant au niveau de l'individu que du groupe et du territoire : il en active les interactions pour produire une nouvelle dynamique territoriale. Il vise le bien-être de la personne et de la communauté. Le DSL facilite la rencontre de différents territoires (communal, intercommunal, pays, agglomération, aire d'influence de l'association, zone de compétence de l'administration, espace vécu de l'individu ...). Dans ce sens le territoire est avant tout un espace de projets. Il s'inscrit dans une approche globale qui associe les dimensions économiques, sociales et culturelles. Le DSL, c'est faire de la pédagogie en n'opposant pas mais en faisant se rencontrer les acteurs économiques, politiques, de la société civile, ayant des cultures et des espérances différentes pour travailler ensemble et constituer une communauté d'intérêts. Il prend appui sur les capacités des individus et des groupes et active les potentialités de chacun des acteurs pour mettre leurs compétences en cohérence et contribuer au devenir collectif. Le développement est un processus qui combine pédagogie, animation, organisation et éducation.



Ces axes stratégiques forment l'architecture de notre PEL :

→ **Renforcer l'offre éducative plurielle pour tous avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles**

Aunis Atlantique est un territoire riche de ses diversités. Les acteurs éducatifs du territoire ont développé des réponses particulièrement adaptées au besoin à l'Est et à l'Ouest du territoire. Ils ont aussi su faire évoluer leurs pratiques et leurs organisations dont les constructions historiques étaient attachées à l'ancien canton de Courçon et au Pays Marandais.

Ce premier axe stratégique vient donc reconnaître et s'appuyer sur les diversités éducatives du territoire qui couvrent toutes les tranches d'âges de la petite enfance à l'âge adulte par un maillage d'acteurs spécialisés et complémentaires. Il s'articule en deux objectifs généraux :

■ **Assurer une continuité éducative sur la journée de l'enfant et du jeune, sur le parcours de vie de l'enfant à l'âge adulte**

Grandir dans un cadre rassurant, cohérent et qui fait sens est une chance qui renforce l'envie de devenir adulte, c'est pourquoi le PEL 2018-2021 s'attachera à :

- **Maintenir, améliorer et développer les structures d'accueils** (Multi accueils, ACM, accueil jeunes...) **et d'animation** (ludothèque, Centre découverte environnement, centres sociaux...) qui maillent notre territoire
- **Soutenir les projets communs entre structures**, ceux initiés par les PEDT entre ACM et écoles, les rencontres inter structures, les interventions sport ou environnement sur temps scolaire ou encore le Forum Santé initié par la CPAM à l'intention des collégiens...
- **Renforcer les actions passerelles sur les étapes de vie de l'enfant et du jeune** telles que les visites à la maternelle ou la semaine de la petite enfance, Pass'sports vacances rassemblant les publics CM et collège...

■ **Assurer les réussites éducatives de chacun**

La Politique éducative locale 2018-2021 vise à :

- **Maintenir un soutien fort à la scolarité des enfants en difficultés et /ou porteurs de handicap** en maintenant les financements aux fonctionnements des trois RASED de la circonscription et la prise en charge des frais de scolarité des enfants en Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS)
- **Maintenir et développer l'éducation artistique et culturelle** par le biais de la programmation culturelle annuelle du service culture intercommunal mais aussi en développant les liens et les partenariats avec les bibliothèques et les compagnies du territoire.
- **Maintenir et développer l'éducation à l'environnement** en s'appuyant sur le centre d'éducation à l'environnement (Pôle Nature et embarcadère de Bazoin) porté par le service animation environnementale de la CDC.
- **Faciliter le passage à l'âge adulte** en soutenant les structures d'informations jeunesse, l'accueil de volontaires en service civique ou de jeunes en alternance dans le cadre du partenariat Université de La Rochelle/CDC.



## → Améliorer le vivre-ensemble en accompagnant les mutations sociétales

La communauté éducative d'Aunis Atlantique est convaincue que l'éducation relève d'une responsabilité collective et que les interactions, les complémentarités et la prise en compte de l'individu dans sa globalité (enfant, élève, membre d'une fratrie ou non, d'une famille nucléaire, monoparentale ou recomposée ...) permettront d'accompagner au mieux chaque jeune vers une réussite éducative qu'elle soit scolaire, sociale, sportive, artistique, environnementale...

Les structures d'éducation d'Aunis Atlantique, qu'elles relèvent de l'éducation nationale ou de l'éducation populaire sont très ouvertes sur l'espace social local. Les acteurs éducatifs du territoire sont particulièrement à l'écoute des besoins et des attentes des publics.

Ce deuxième axe stratégique s'articule autour de 4 objectifs généraux :

### ■ Faciliter la conciliation vie professionnelle/vie familiale

- **Soutenir la parentalité, la vie familiale** avec le développement des 2 LAEP du territoire, les actions du REAP « au fil de la famille », la ludothèque...
- **Informier sur l'offre de service** avec le point info famille, la finalisation d'une cartographie en ligne, l'information de prescripteurs relais (enseignants, secrétaire des mairies, PMI...).
- **Développer l'accessibilité financière et géographique** en initiant une réflexion sur l'harmonisation de la tarification des ACM, une concertation pour une continuité du service sur les périodes de fermeture des ACM, en s'appuyant sur le nouveau service transition énergétique de la CDC (cheminements doux, le covoiturage vers les lieux d'activité...).

### ■ Lutter contre le creusement des inégalités et l'isolement des jeunes

- **Aider à l'insertion des jeunes** en finançant les chantiers d'insertion, en participant à la mise en place de la garantie jeune.
- **Orienter** vers les lieux et les personnes ressources (PMI, CCAS, CLAS...), se faire relais d'information (Réseaux de lutte contre les violences intrafamiliales...).
- **Initier la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** à travers la formalisation d'un réseau des acteurs jeunesse.

### ■ Développer l'éducation à la citoyenneté et l'intergénération

- **Eduquer à la citoyenneté** avec la mise à disposition de l'exposition « 9-13, moi jeune citoyen », « 13-18 ans, question de justice » et les projets de jeunes comme « festi'prév » porté par les Pictons, accompagner la création de junior association (maison des jeunes de Cram Chaban).
- **Sensibiliser à l'inter génération** grâce à toutes les initiatives telles que les échanges ACM/EHPAD qui se pratiquent à Marans, à St Jean de Liversay, à Courçon...

### ■ Donner de la visibilité à la jeunesse/ animer l'espace public

- **Impliquer les jeunes dans la vie publique et valoriser leurs actions** par le biais des conseils municipaux juniors, commission jeunes des associations, la création de décor de festival par les enfants (L'horizon fait le mur)...



## → Structurer un fonctionnement de territoire

Les acteurs du territoire sont à l'initiative des projets éducatifs et pédagogiques des structures sous leurs responsabilités. A ce titre ils en assurent la conception et la définition en s'inscrivant dans la politique éducative locale qui est de compétence intercommunale. L'intercommunalité participe et encourage à la vision globale de territoire et à la prise en compte de l'intérêt communautaire.

C'est pourquoi, la CDC a toute sa place dans ce troisième axe stratégique qui se décline en 4 objectifs généraux :

- **Coordonner** en animant les instances du PEL, le réseau des directeurs d'ACM, en initiant des réflexions collectives sur l'organisation et les méthodes (évaluation partagée...).
- **Mutualiser** les interventions, le matériel, les espaces (création d'un catalogue de prêt, de fiche animation etc...)
- **Soutenir** en proposant des formations communes, en participant aux différents réseaux partenariaux du territoire, en accompagnant à la professionnalisation des animateurs et des directeurs, un soutien administratif et financier dans le cadre du CEJ et priorisant les subventions accordées aux porteurs de projet en direction de la jeunesse dans les domaines du sport, de l'environnement et de la culture.
- **Conseiller** en apportant une expertise aux élus locaux, en accompagnant à l'éco gestion des structures recevant du jeune public

### 1.1.4 Une action éducative nécessairement transversale

La Communauté de communes porte la coordination du PEL avec un parti pris : l'action éducative est portée par les familles, les établissements scolaires, les services petite enfance, sport et environnement de la CDC, les communes et les associations, les acteurs locaux. Ce sont bien eux qui agissent sur le territoire pour et avec les enfants, les jeunes et les parents dans une logique de service public de proximité.

A travers ces mots, c'est bien la reconnaissance du rôle et des compétences de chacun ainsi que la nécessité de partager collectivement une responsabilité éducative qui est posée comme engagement éducatif de chacun sur le territoire. C'est la construction de positionnements et de formes d'interventions complémentaires, novatrices respectant la place et les prérogatives de chacun mais aussi l'accessibilité pour tous qui sont recherchés.

Notre PEL doit donc, en rassemblant les différents acteurs, s'inscrire dans un projet global spécifique au territoire, qui dépasse les projets de territoire (PEDT), de structures ou d'établissements, et se positionner comme politique éducative à part entière, partagée et portée de manière forte et régulière par les acteurs publics et notamment les collectivités territoriales et les associations parties prenantes de la communauté.



## 1.2 ...sur un territoire déterminé

Le PEL est appréhendé comme un projet de territoire celui d'Aunis Atlantique et de ses acteurs éducatifs. Le principe de territorialisation de l'action éducative revêt deux enjeux particuliers : celui de l'égalité territoriale et de la cohérence. Cela permet de redonner de la légitimité à tous les acteurs éducatifs du territoire, d'inscrire l'école, lieu de vie porté par la compétence scolaire des communes et fonction assurée par les enseignants, dans un ensemble plus large qui lui donne plus de sens et permet la mise en œuvre de démarches concertées portées par tous, partageant une vision de développement globale.

### 1.2.1 Un territoire d'accueil, un territoire de vie

Aunis Atlantique est un territoire rural composé d'un ensemble « périurbain » : les communes, peu denses ou très peu denses, sont situées dans l'aire d'influence de grands pôles d'emplois. C'est un territoire multipolarisé entre Niort et La Rochelle.

Aunis Atlantique est le territoire le plus dynamique démographiquement du département de la Charente-Maritime, avec une croissance annuelle moyenne de la population de 2,5% par an entre 2012 et 2018 (et 2,26 % entre 2013 et 2018). Cette attractivité s'explique par deux éléments principaux : son positionnement limitrophe avec l'agglomération rochelaise et son cadre de vie de qualité marqué par son label « Parc Naturel Régional Marais poitevin », permettant d'être un « territoire choisi » par ses habitants.

Sur les 20 communes d'Aunis Atlantique, l'école est au centre de l'action municipale. Chaque bourg a son école ou sa classe de RPI décentralisée (on dénombre 7 écoles maternelles, 10 écoles élémentaires et 10 groupes scolaires primaires), renforcé par la présence d'un accueil collectif de mineurs communal ou associatif de proximité (11 ACM couvrent le territoire avec 18 antennes de proximité).

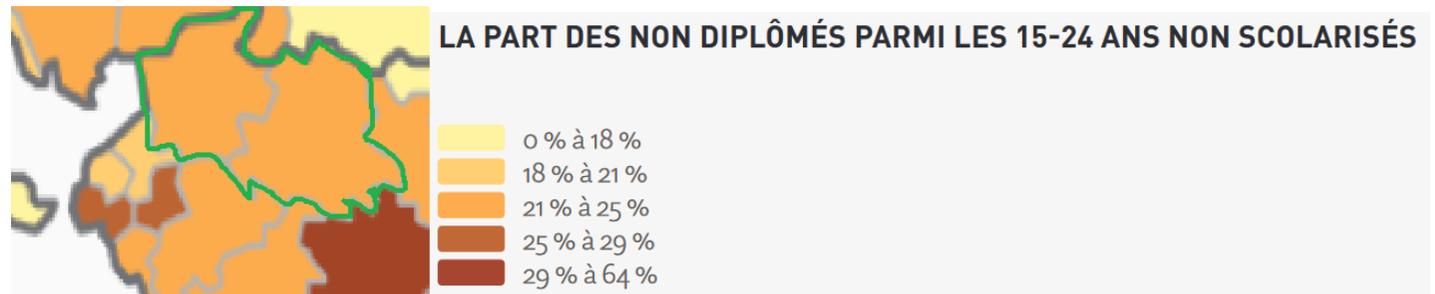
Ainsi l'école, le centre de loisirs (ACM), le city stade et la bibliothèque constituent les équipements publics de base et de proximité, fréquentés par les enfants, les jeunes et les familles, présents pour chaque commune.

Dans nos écoles, il existe de nombreuses classes multi-cours. Et les travaux de recherche de juillet 2018 de la mission ruralité<sup>2</sup> démontrent que les résultats y sont meilleurs notamment en mathématique, et pour l'élémentaire du moins, avec une autonomie plus grande des élèves, des pédagogies coopératives et d'autocorrections plus développées. La petite taille des structures y favorise les relations école/famille et la qualité de vie influe sur l'attitude générale des élèves.

---

<sup>2</sup> Porté par les ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation

Dans son rapport, « adapter l'organisation et le pilotage du système éducatif aux évolutions et défis des territoires ruraux », la Mission ruralité note que les résultats scolaires sont légèrement supérieurs à l'entrée en 6<sup>ième</sup> et au DNB sur les territoires périurbains. Pourtant en terme de parcours, les collégiens des zones périurbaines s'orientent légèrement moins que la moyenne métropolitaine vers la seconde générale et technologique et vers la poursuite d'études supérieures.



Source : INSEE, RP 2011, Revenus fiscaux localisés. Calcul et cartographie : Céreq - ESO CNRS, Caen  
Atlas des risques sociaux d'échec scolaire DEPP

Le rural périurbain et particulièrement les communes les plus proches des aires urbaines présentent des caractéristiques moins favorables en termes sociaux et scolaires que le rural des petites et moyennes villes ou le rural éloigné.

Il ne s'agit là que de moyennes et les acteurs du territoire perçoivent que les difficultés sociales et familiales se concentrent sur les pôles structurants (par exemple le multi-accueil de Marans est, plus que les autres, fréquenté par des familles bénéficiant de tarifs sociaux) mais également sur les petites communes de proximités au Nord Est du territoire.

#### Typologie des risques d'échec scolaire par zone en Aunis Atlantique -2011



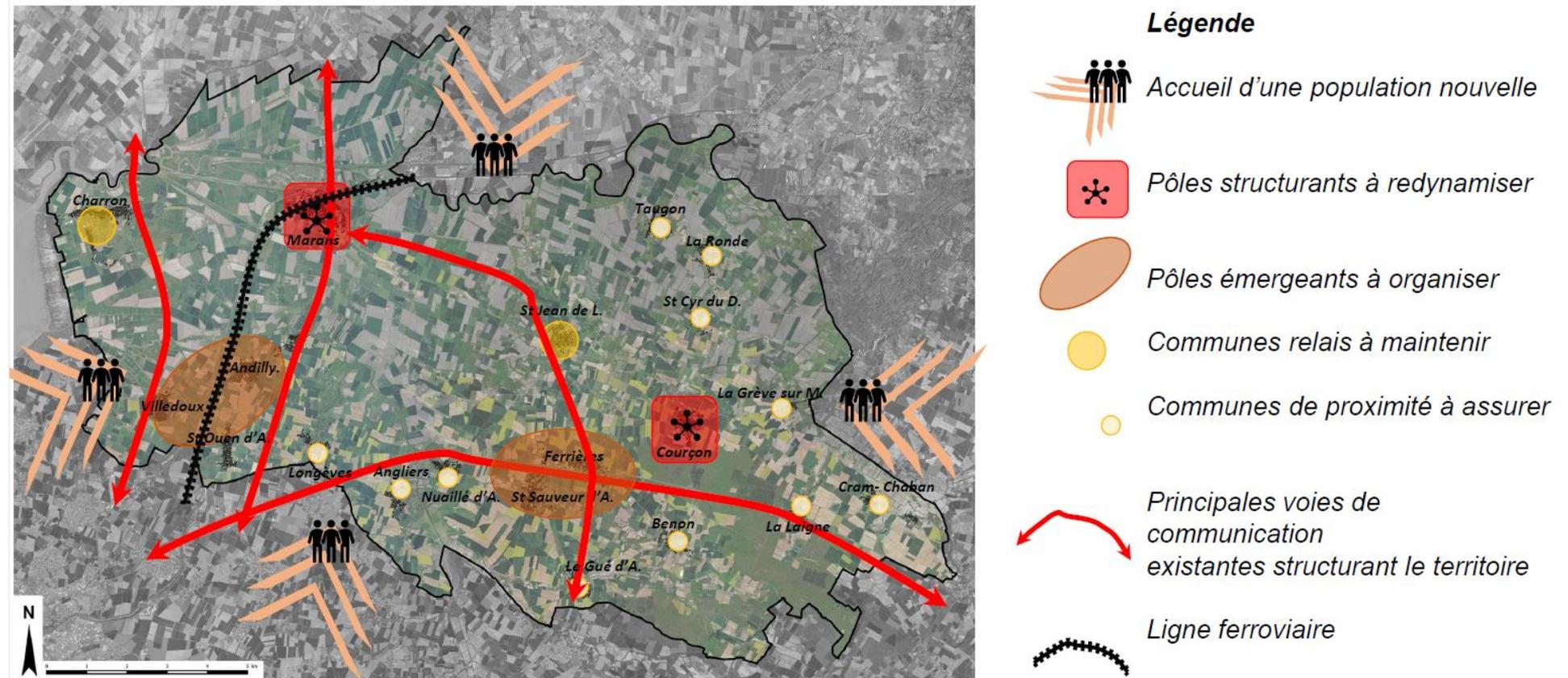
Source : INSEE, RP 2011, Revenus fiscaux localisés. Calcul et cartographie : Céreq - ESO CNRS, Caen  
Atlas des risques sociaux d'échec scolaire DEPP



## 1.2.2 Un territoire en devenir : des évolutions à intégrer et à anticiper

La politique d'aménagement du territoire 2020-2030 se construit dès aujourd'hui<sup>3</sup> et des dynamiques de développement se dégagent.

La communauté éducative doit prendre part à adapter l'offre éducative et de loisirs, de services là où se concentrent les besoins mais aussi à maintenir et à développer l'accessibilité à une offre éducative plurielle pour tous et partout.



Source : « PLUIH Aunis Atlantique- projets d'aménagements et de développements durables 2020-2030 – présentation conseil communautaire 11 juillet 2018

<sup>3</sup> 2017-2019 : Phase d'élaboration du Projet Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) 2020-2030

### 1.2.3 L'espace et le temps : les temps et les lieux tiers de l'action PEL

« La famille et l'école sont fondamentales pour le développement, l'éducation et l'épanouissement des enfants. Mais ce que ceux-ci font, vivent, découvrent, apprennent et créent par ailleurs, impacte également toutes les sphères de leur développement et de leur évolution globale : santé, affectivité, apprentissage, socialisation. De même que le respect de leurs besoins et de leurs droits. »<sup>4</sup>

Ce « par ailleurs » qui n'est ni la maison ni l'école est fondamental pour l'enfant, est essentiel pour la famille et pour l'école. C'est un relais dans les responsabilités éducatives des uns et des autres qui vient soutenir la parentalité, nourrir l'égalité et le lien social, renforcer les trajectoires scolaires... et qui permet de mieux équiper les enfants face aux défis qu'ils auront à relever dans un monde en mouvement.

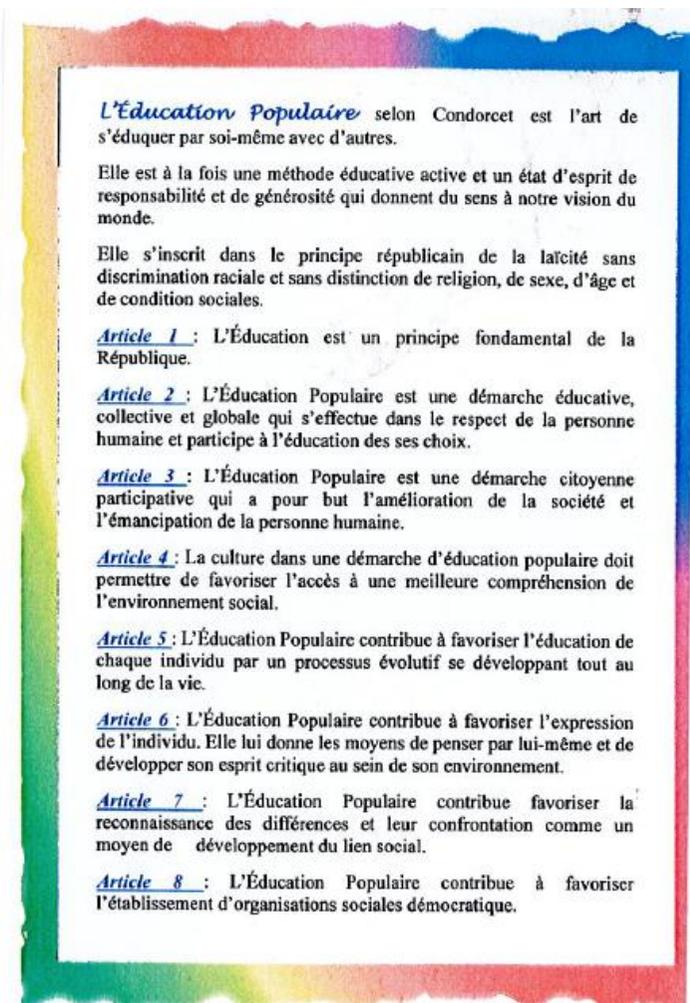
**La politique éducative locale d'Aunis Atlantique est un projet d'éducation populaire** : le cœur de ses actions se déroule sur les temps périscolaire et extrascolaire (vacances), dans les structures de loisirs, les gymnases, les salles des fêtes, les bibliothèques, les places de villages, au sein des quartiers...

Les associations et plus particulièrement les centres sociaux qui sont aux fondements historiques des mouvements d'éducation populaire ont une conception claire de ce champ particulier d'intervention.

Pour les acteurs éducatifs et notamment les professionnels des collectivités territoriales ce tiers lieu tiers temps est difficile à appréhender. L'action de service publique se fonde sur un principe d'accès au plus grand nombre, au service de la majorité et porte souvent ses projets vers et dans l'école.

La communauté éducative doit donc être vigilante à se positionner en relais, à créer du liant entre les différentes sphères d'éducation et à investir et irriguer de ses diverses compétences (sport, culture, environnement, pratique d'engagements...) les temps et les lieux d'éducation populaire.

Aunis Atlantique porte le projet de création d'un Tiers Lieu avec un espace de co-working porté par le service développement économique. Les services culture et enfance jeunesse de la CDC et leurs réseaux pourraient y être associés sur la période 2018-2021.



<sup>4</sup> Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Adolescence – Les temps et les lieux des enfants et des adolescents hors maison hors scolarité fév.2018

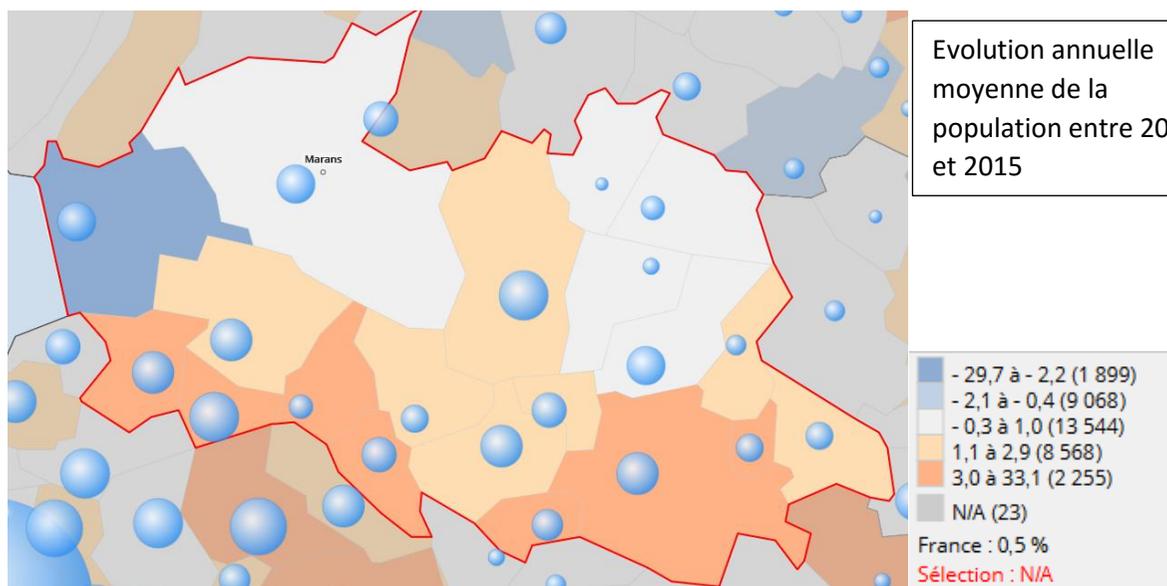


### 1.3 ...au bénéfice des enfants, des jeunes et des parents

L'élaboration du PEL a été l'occasion pour les acteurs éducatifs du territoire d'échanger ensemble sur les valeurs de chacun et l'ambition qu'ils se donnent pour les jeunes générations et les familles. Les cadres d'interventions des acteurs éducatifs du territoire d'Aunis Atlantique qui travaillent en direction des 0-25 ans et des parents sont larges. Et chaque acteur répond à des enjeux particuliers en fonction de l'âge (petite enfance, enfance ou jeunesse), du contexte et du périmètre d'intervention.

#### 1.3.1 Les 0-25 ans et les parents : quelques données démographiques

Comme évoqué ci-dessus, la croissance annuelle moyenne de la population est constante et régulière sur Aunis Atlantique. Les projections tendent à un objectif démographique «au fil de l'eau » d'environ 37200 habitants à l'horizon 2030, privilégiant un scénario d'évolution démographique moyen de 2,25%.



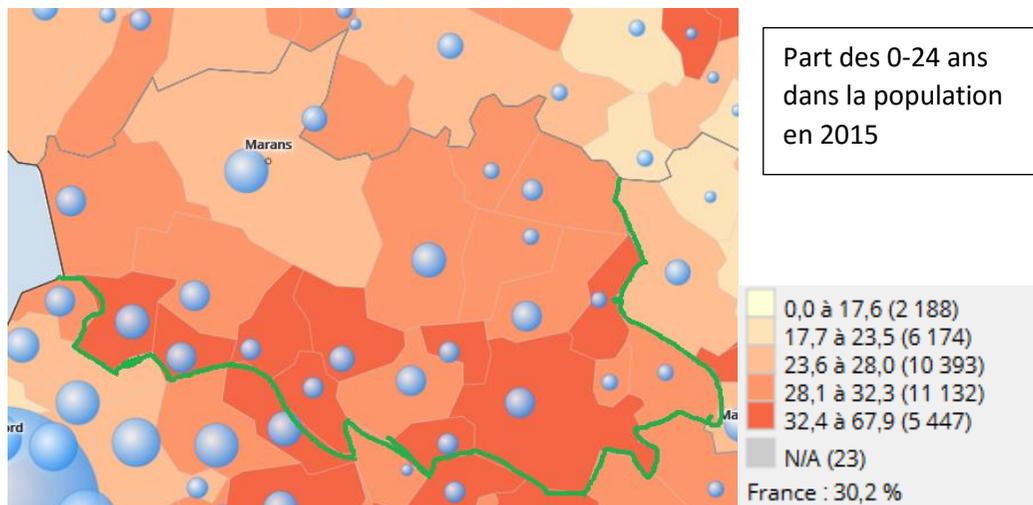
Cependant l'accroissement moyen du territoire cache des disparités. Les pôles émergents se révèlent être de véritables locomotives autour de la N11 reliant La Rochelle et Niort qui devient l'axe structurant du territoire.

Les communes au nord, éloignées de la route, font face à une baisse structurelle de leur population.

Marans et Courçon restent des communes majeures pour le territoire où se concentrent l'emploi, les équipements structurants, les services et les commerces exceptionnels.

La commune de Charron a été fortement impactée par la tempête Xynthia en 2011 : des logements ont été détruits, des familles ont quitté la commune. Charron est une commune «relais» qui dispose d'un nombre d'emplois significatifs, d'un nombre de commerces et d'équipements de proximité attractifs pour la population.





**Près d'un tiers des populations de chaque commune du territoire sont constitués de personnes de 0 à 24 ans.**

Les habitants de 0 à 25 ans et les parents ne constitue pas un groupe homogène et les acteurs éducatifs en sont pleinement conscients. Ils considèrent la jeunesse comme une ressource et l'action éducative comme un investissement.

Ils ont affirmé une volonté commune, celle de créer les conditions permettant à chacun de s'épanouir en maintenant une veille active aux publics les plus fragiles.

	effectif des 0-24 ans	part des 0-24 ans dans la population
Andilly	660	30,50%
Angliers	361	36,10%
Benon	545	34,60%
Charron	608	30,70%
Courçon	556	31,80%
Cram Chaban	210	32,10%
Ferrières	273	38,80%
La Grève	179	32,70%
La Laigne	150	31,20%
La Ronde	308	29%
Le Gué d'Alléré	322	36,50%
Longèves	302	32,50%
Marans	1163	25,60%
Nuaillé d'Aunis	388	33,30%
Saint Jean de Liversay	861	31%
St Cyr du Doret	188	30,40%
St Ouen d'Aunis	567	35,20%
St Sauveur d'Aunis	533	31,80%
Taugon	240	30,10%
Villedoux	785	35%
<b>Ensemble</b>	<b>9199</b>	<b>31,72%</b>



### 1.3.2 L'enfant, le jeune, singulier

La France ratifie la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) en novembre 1989. **Ces droits sont les principes fondateurs du PEL d'Aunis Atlantique.** Ils impliquent que les enfants et les jeunes soient considérés dans leurs singularités, à la fois fragile comme un enfant et respectable comme tout être humain.

Les élus, les professionnels, les bénévoles et les parents du territoire veillent à donner place aux jeunes, à leurs initiatives, à valoriser leurs engagements, à accompagner leurs difficultés.

*L'idéologie, c'est celle du chacun pour soi alors qu'il faudrait, au contraire, valoriser les notions de solidarité et d'entraide. Il faut permettre au jeune de faire une expérience positive, valoriser ses compétences physiques et sociales, lui permettre de réaliser quelques chose et lui faire découvrir le monde professionnel.*

*Christophe Moreau, sociologue  
JEUDEV*



*Remise de trophées « jeunes engagés en Aunis Atlantique »  
Vœux du Président janvier 2018*

Les lieux d'Ecoute Enfant Parent (LAEP), les formations pluridisciplinaires (aux droits de l'enfant, à la laïcité...), les rencontres du réseau « au fil de la famille » mais aussi les démarches « d'aller vers » des deux centres sociaux ou la programmation culturelle interrogeant des faits de société ( « vent froid vent chaud » sur l'adolescence...) sont autant de ressources pour rester attentifs aux besoins des enfants et des jeunes, pour partager leurs réflexions et leurs expériences, pour interroger et inventer les relations parent/enfant, parent/ado et tenter de dégager des cohérences éducatives.

**De fait, 92.9% des jeunes d'Aunis Atlantique connaissent un adulte sur lequel ils peuvent compter<sup>5</sup>.**

La communauté éducative reste particulièrement attentive aux jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation et qui parfois cumulent difficultés sociales, familiales ou de santé.

Le PEL 2018-2021 programme de pérenniser le dispositif garantie jeune sur le territoire, travaille à conforter un poste d'animateur de prévention, à initier un projet de réussite

<sup>5</sup> Enquête 11-15 ans réalisée en novembre décembre 2017



éducative en lien avec le service développement économique, le Club d'entreprise et les collèges pour faciliter les orientations du plus grand nombre et prévenir les décrochages scolaires des plus fragiles en fin du cycle 4.

Rendre l'enfant, le jeune, acteur de ses temps de loisirs est une priorité qui fait consensus dans les structures du territoire. C'est en proposant, recherchant, organisant, expérimentant, s'exposant que l'individu construit sa personnalité.

Les méthodes pédagogiques utilisées par les professionnels de l'animation du territoire placent les jeunes au centre des organisations qui privilégient l'accompagnement de projets autant que la proposition d'activités.

Les temps de loisirs sont bien-sûr des temps d'apprentissage de vie en collectivité et de socialisation mais ce sont aussi des espaces à la découverte de soi, de ses appétences, de ses opinions.

### 1.3.2 L'accessibilité au plus grand nombre

Durant cette période d'échanges, de consultations et de rencontres, la question de l'accessibilité a été centrale et s'est posée selon 4 critères :

- **La mobilité** des jeunes et des groupes : notre territoire périurbain n'échappe pas à la question des transports et des déplacements. Les acteurs et les publics expriment leurs besoins mais sont aussi prescripteurs de solutions qu'ils nous restent à travailler, à étendre : mise en place d'un tarif jeune ou famille dans le réseau de transports en commun menant à La Rochelle ou à Niort, développement de cheminement doux, de voies cyclables, mutualisation ou prêt de minibus, délocalisation des activités au plus près des publics, itinérance...
- **Les politiques tarifaires** des ACM sont indépendantes et autonomes. Cela conduit à des comportements de recherche du meilleur tarif et à une mise en concurrence des structures. 56% des familles estiment que les modes de garde ne sont pas très accessibles financièrement<sup>6</sup>. Une réflexion commune sera engagée avec les partenaires volontaires
- **La continuité de service**, la réorganisation du service petite enfance en 2017-2018 a permis de mettre en place un système de relais avec l'accueil des enfants en multi accueil de permanence notamment pendant la période estivale. Une démarche partenariale de concertation par secteur est à mettre en œuvre avec les ACM
- **L'inclusion des porteurs de handicap** les ACM du territoire accueillent tous des enfants porteurs de handicap. Les professionnels formés à ces questions sont peu nombreux. Selon la nature du handicap l'inclusion se fait avec plus ou moins de difficulté pour le groupe accueillant et pour l'équipe encadrante. Certaines structures demandent que l'accompagnement de l'AESH/AVS des enfants perdure sur les temps périscolaire et extrascolaire. Ces accueils sont

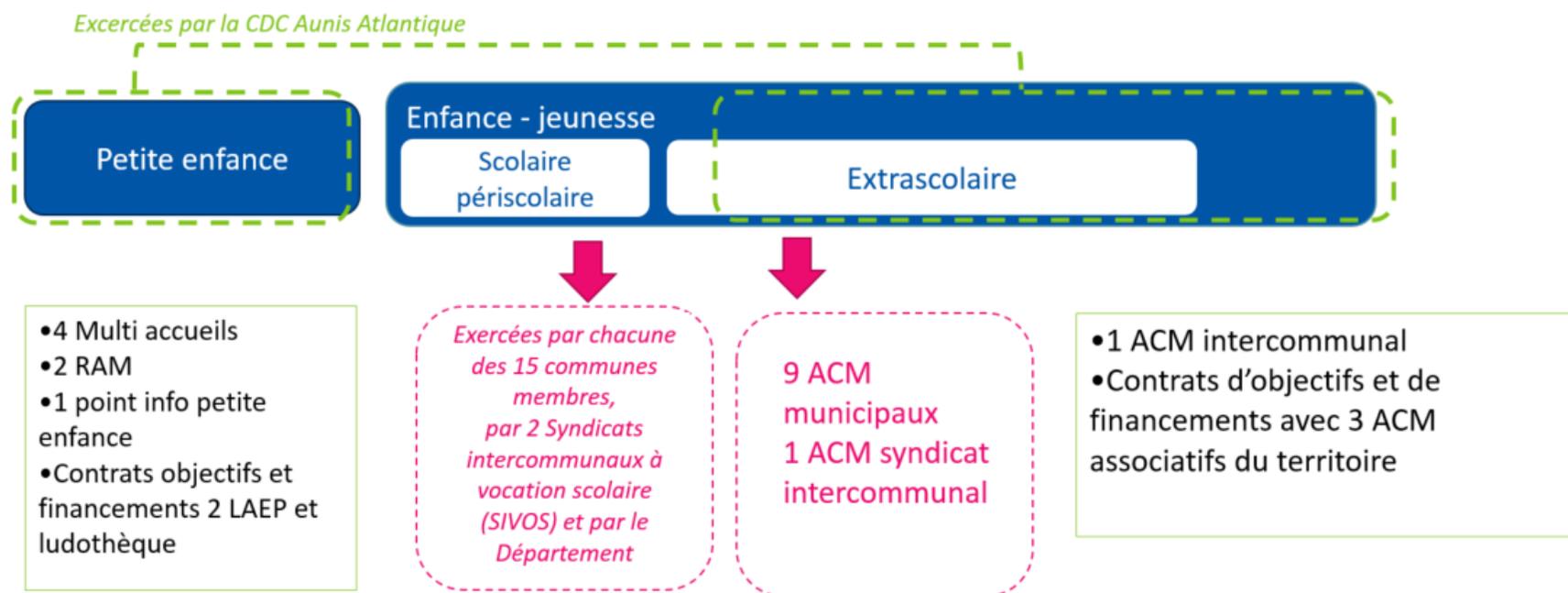
---

<sup>6</sup> Enquête parents réalisée en novembre décembre 2017





L'évaluation du PEL 2014-2018 a mis en évidence un fonctionnement et des statuts qui n'étaient pas véritablement en adéquation avec les réalités de terrain. Les collectivités territoriales d'Aunis Atlantique ont choisi de maintenir et de réaffirmer la répartition des compétences.



Ainsi le Conseil Communautaire du 19 septembre 2018 a voté une modification des statuts permettant de clarifier les positionnements de chacun, communes et communauté.



## COMPETENCES FACULTATIVES

### Action sociale d'intérêt communautaire – Enfance Jeunesse- Education

#### **POLITIQUE EDUCATIVE LOCALE**

*Coordination globale de la politique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse à travers la signature du Contrat Enfance Jeunesse et du Projet Educatif Local.*

#### **PETITE ENFANCE**

*Création, aménagement, gestion et entretien des structures publiques d'accueil de la petite enfance, de type Relais Assistantes Maternelles, crèches, halte garderies, multi-accueil ou équivalents, dans le cadre d'une contractualisation avec la CAF*

*Soutien aux actions d'aide à la parentalité*

#### **ENFANCE - JEUNESSE :**

*Organisation, gestion et encadrement d'activités pour l'enfance et la jeunesse rattachables aux compétences exercées par ailleurs par l'EPCI (environnement, sport, culture, transition énergétique...) ou d'intérêt communautaire*

*Création, aménagement et gestion de ludothèque,*

*Soutien aux structures d'accueil ou de loisirs, avec ou sans hébergement d'intérêt communautaire.*

Participation aux frais de fonctionnement des classes spécialisées des écoles primaires au sein desquelles sont scolarisés les élèves du territoire de la communauté de communes.

Participation aux frais de fonctionnement des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) intervenant sur le territoire de la communauté.

Organisation d'activités sportives et culturelles en direction des écoles primaires y compris le transport

Soutien aux projets éducatifs des collèges du territoire.

La compétence de « coordination globale du PEL et de gestion globale du CEJ » est positionnée en premier point de la « politique enfance jeunesse » reconnue action sociale d'intérêt communautaire. Cette modification des statuts sera définitive après validation par les conseils municipaux des communes membres sous 3 mois. Le soutien aux actions d'aide à la parentalité qui est déjà mis en œuvre est inscrit aux statuts.

L'organisation d'activités rattachables aux compétences de la CDC couvre les activités d'Accueil Collectif de Mineurs- ACM- du service des sports (Pass'Sports vacances) et rend possible les développements de cet ACM en lien avec les compétences de la CDC, une section animation environnement par exemple.

Sur le territoire, la compétence « Petite enfance » est exercée pleinement par la CDC et ses partenaires associatifs pour les Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP).



La compétence enfance jeunesse est partagée : les 15 communes et 2 SIVOS exercent la compétence scolaire et périscolaire. Le Département assure la compétence scolaire pour les 2 collèges. La compétence extrascolaire est partagée entre 10 communes, 1 SIVOS, l'intercommunalité porte également 1 ACM et soutient 4 ACM associatifs sur le territoire.

## 2.2 Un soutien technique et financier : la coordination PEL /CEJ

### 2.2.1 Deux Vice-présidents dédiés aux questions de l'enfance et de la jeunesse, un service ressource, une logique de guichet unique

Dès 2016, l'équipe communautaire initiait une réflexion sur la création d'un poste de coordination permettant de mutualiser et de regrouper différents dossiers ayant traités à l'enfance et la jeunesse et notamment le PEL et le CEJ. Il semblait opportun de consolider l'existant et d'apporter une plus-value en définissant le cadre d'une coordination permettant d'appréhender de façon globale les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse au regard de l'intérêt communautaire.

Le CEJ 2014-2017 était porté par Nadia BOIREAU Vice-Présidente déléguée au CEJ assistée de la Responsable du service petite enfance et traité en commission petite enfance/enfance jeunesse d'une part. D'autre part le PEL 2015-2018 était porté par Denis PETIT Vice-Président délégué au PEL assisté de la Responsable du Service Vie Sociale et traité par la commission Vie sociale.

Pour répondre à un objectif de synchronisation du Projet politique que constitue le PEL et du contrat financier y afférent, le CEJ, une réorganisation a eu lieu. Cette réorganisation qui a impacté les services et les instances a abouti en septembre 2017.

Depuis lors, les questions liées au PEL et au CEJ sont traitées en commission Petite Enfance Enfance Jeunesse (PEEJ). Les Vice-Présidents ont gardé leur prérogative, ils y participent. Quelques élus issus de la commission vie sociale assurent également la continuité du suivi du PEL au sein de cette instance.



## 2.2.2 Une solidarité financière au service de l'enfance et de la jeunesse

Les compétences ainsi réparties et l'organisation des instances politiques et des services actée, il reste à mettre en place un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) respectant ce positionnement. Aussi pour 2018-2021, le CEJ sera un contrat multi signataires :

- la CDC portera la signature pour ses structures propres et les structures associatives:

### Module1- Petite Enfance- CDC

- ✓ Relais Assistante Maternelle intercommunal
- ✓ Ludothèque
- ✓ 4 Multi Accueils
- ✓ Postes de coordination

### Module 2- Parentalité - CDC

- ✓ LAEP La petite tribu
- ✓ LAEP Pomme de reinette

### Module 3- Enfance – CDC

- ✓ Club de loisirs Courçonnais
- ACM de Courçon
- antenne de La Ronde, La Grève, La Laigne
- ✓ Les Pictons
- La Passerelle
- Espace Ado / 100% jeunes
- ✓ AFR St Sauveur
- ✓ ACM intercommunal
- Baby Pass'sports
- Pass'sports vacances
- ✓ Formation BAFA/BAFD

- 7 communes et 1 SIVOS seront également signataires :

### Module 4- Enfance – Andilly

- ✓ ACM les mômes du Marais

### Module 5- Enfance – Sivos Benon Ferrières

- ✓ ACM SIVOS

### Module 6- Enfance – Angliers

- ✓ ACM municipal

### Module 7- Enfance – Le Gué d'Alléré

- ✓ ACM municipal

### Module 8- Enfance – Nuillé d'Aunis

- ✓ ACM La Ruche

### Module 9- Enfance – Saint Ouen d'Aunis

- ✓ ACM L'île aux enfants

### Module 10- Enfance – St Jean de Liversay

- ✓ ACM Les P'tits du coin

### Module 11- Enfance – Villedoux

- ✓ ACM municipal



Les constructions historiques des deux anciens EPCI fusionnés, les réorganisations successives et les transferts de compétences expliquent peut-être le fait que certaines communes gestionnaires d'ACM et membres d'Aunis Atlantique ne soient pas intégrées au CEJ.

Leurs actions pour l'enfance et la jeunesse s'intègrent tout autant légitimement au PEL d'Aunis Atlantique. Il convient de noter que le CEJ apporte un soutien financier pour les structures accueillant des mineurs de 0 à 17 ans hors temps scolaire quand le cadre du PEL couvre les structures, les dispositifs et les expérimentations au bénéfice des 0 à 25 ans et de leur famille.

Le schéma de développement proposé par la CDC à la CAF17 à l'occasion de ce renouvellement intégrait les ACM municipaux de Charron, de Marans et l'ACM associatif de l'Espace Mosaïque de Courçon qui vient de se déclarer ACM. L'utilisation de l'enveloppe de formation BAFA pour un soutien aux formations professionnelles a également été demandée.

La Convention d'Objectif et de Gestion (COG) 2018-2022 récemment signée entre la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) et l'Etat instaure un gel des CEJ pour la période. Aussi ces demandes ont été refusées.

Le PEL est soutenu par des financements croisés. Les principaux financeurs sont la CAF17, la CDC et les communes gestionnaires d'ACM. Sur la période 2014-2018 la CDC a pris le relais du CEJ sur ses fonds propres pour les structures hors CEJ. Un soutien financier est donc mis en place pour Marans, Charron et l'Espace Net Jeune, tout comme un abondement pour les structures associatives.

Le système de coefficient multiplicateur des heures enfants réalisées mis en place sur la période 2014-2017 au bénéfice de tous les ACM du territoire ne pourra pas perdurer dans le cadre de ce CEJ multi signataires. D'une part parce que les communes signataires du CEJ percevront directement les Prestations de Services CEJ de la CAF, la CDC ne fera plus l'intermédiaire. D'autre part parce que ce changement implique de remettre à plat les modes de répartitions des financements de la CDC apportés aux communes et aux associations. Un nouveau système de répartition des financements va se mettre en place.

Un document annexe précisera les modalités de financement CDC dès leurs validations.

Les structures sont solidaires<sup>8</sup> au sein du CEJ qui reste unique pour le territoire et porté par la CDC même si le CEJ 2018-2021 est multi signataires, les mêmes modalités administratives seront à remplir auprès de la CAF17 et de la CDC.

---

<sup>8</sup> Les déclarations d'activités et budgétaires hors délais, les anomalies, les incohérences bloquent/retardent le versement des prestations pour l'ensemble des signataires.



## 2.3 Une gouvernance participative

Le portage et le suivi de cette politique éducative locale doit s'appuyer sur une gouvernance claire et lisible, partagée et transversale, qui croise les différents secteurs de l'action publique (social, culturel, vie associative, emploi, transport, santé, sport, transition énergétique...) et qui vise la cohérence entre ces secteurs d'activités.

Pour développer la transversalité des actions portées par le PEL et la vision globale des porteurs de projets, une instance de gouvernance a été créée à l'occasion de l'élaboration du PEL 2018-2021 : le comité technique.

Au cours de cette période de construction de notre projet éducatif local, le Directeur général des Services, directeur par intérim du pôle service à la population, et les responsables des services Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Sport, Culture, Vie Sociale, Développement Economique, Animation Environnementale et Transition Energétique ont constitué un groupe de réflexion pour placer les publics enfance-jeunesse-famille au cœur de l'action publique intercommunale et des partenariats locaux. Le Comité de pilotage du 10 octobre 2018 a décidé d'élargir ce groupe aux responsables des structures partenaires.

Le comité technique est l'organe de mise en condition opérationnelle du PEL.

A ce titre, il construit, analyse et valide la faisabilité du plan d'action global au regard de la finalité politique du projet et des orientations stratégiques. Il conçoit des outils d'aide à la décision permettant aux instances décisionnaires de délibérer et de piloter le projet.

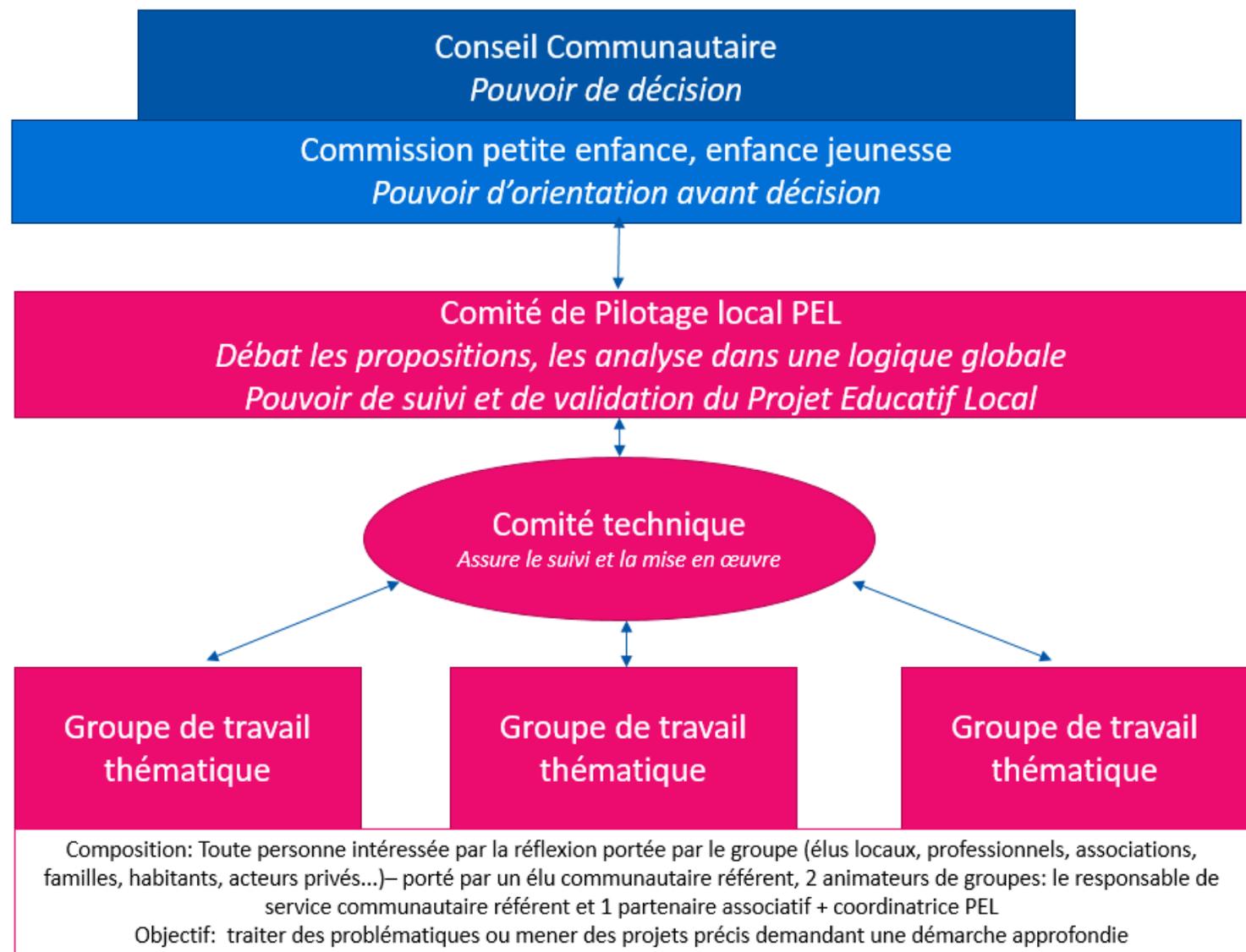
Les membres du comité technique, porteurs d'actions, sont forces de propositions tant dans les actions à mener que dans leur priorisation. Ils mobilisent leurs ressources propres (moyens humains, matériels et financiers parfois). Ils assurent le portage du PEL et de ses actions au sein de leurs réseaux et de leurs publics.

Ils s'engagent dans la démarche collective de conception, de mise en œuvre et d'évaluation.



## Comité Départemental des PEL

Valider le PEL  
Emettre un avis,  
donner des conseils,  
garantir la démarche participative  
EN – CAF17- DDSCS



En bleu: instance interne CDC  
En rose: instance partenariale



### III. Le PEL 2018-2021, un maillage territorial

#### 3.1 Les acteurs éducatifs locaux

La communauté de communes crée, accompagne et soutient les conditions favorables à la présence de services de proximité comme outil de cohésion sociale et territoriale. Qu'il s'agisse de ses propres services, des services municipaux ou associatifs, les offres pour l'enfance et la jeunesse constituent un service d'intérêt général s'inscrivant dans la politique éducative locale. A travers ses missions de coordination, la CDC mise sur le sens affirmé du service public des acteurs et partenaires de terrain et sur l'efficacité de l'action collective. Viser une haute qualité de service public pour les habitants et veiller à l'efficacité sociale, économique et environnementale des services rendus et des équipements gérés, telle est l'ambition de ce PEL 2018-2021.

##### ■ Les services pour la Petite enfance :

La Communauté dispose d'un service petite enfance qui gère :

- **4 multi accueils** répartis sur Marans, St Jean de Liversay, Andilly et Ferrières. Depuis 2017, le service a mis en place une harmonisation des horaires d'ouvertures facilitant la vie professionnelle des jeunes parents et l'accueil des enfants en structures de permanence sur les périodes les moins fréquentées assure une continuité de service tout au long de l'accueil.
- **1 Relais d'assistantes maternelle (RAM)** sur 2 antennes, Andilly et Ferrières, qui apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences. Des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.
- **1 point information famille**, guichet unique avec 1 numéro de téléphone et des rencontres sur RDV à Andilly ou Ferrières: Accueil, écoute, information et orientation des futurs et jeunes parents sur :
  - les démarches et les prestations en matière de petite enfance (crèches, assistantes maternelles...), écoles, accueils de loisirs...
  - les services proposés de manière globale par la collectivité, par les associations ou les partenaires



### ■ Les services pour l'enfance

Aunis Atlantique compte **14 Accueils Collectifs de Mineurs** sur temps périscolaire (accueil du matin et du soir et du mercredi) et extrascolaire (vacances). Pour être au plus proche des besoins, les accueils périscolaires notamment **se déploient sur 20 antennes de proximité** sur les jours d'écoles, un accueil sur site ou des navettes vers un accueil sont proposés les mercredis et les vacances.

Grâce à ces structures d'éducation à l'environnement et au nautisme (Pôle-Nature, base nautique, Briqueterie...), la communauté de communes propose des actions spécifiques visant à transmettre la culture et la pratique du nautisme comme partie intégrante de l'identité du territoire à destination du public scolaire et extrascolaire.

La communauté prend en charge les frais de fonctionnement des Réseaux d'Aide à la Scolarité des Enfants en Difficultés (RASED) et les frais de scolarités des enfants porteurs de handicap en ULIS (Unités Localisées pour l'Insertion Scolaire).

### ■ Les services pour la jeunesse

En 2018, **7 ACM proposent un accueil spécifique pour les 12-17 ans** : l'Espace Net Jeune de l'Espace Mosaïque et le Centre de Loisirs Courçonnais, Les jeunes du studio de St Jean de Liversay, l'espace 100% jeunes du centre socioculturel des Pictons, l'accueil itinérant Pass'sports vacances porté par la CDC, les accueils jeunes d'Andilly et de Villedoux. D'autres initiatives offrent un accueil spécifique pour les jeunes : c'est le cas de la maison des jeunes de Cram Chaban née d'une junior-association.

### ■ Familles et soutien à la parentalité

Les centres sociaux proposent :

- **2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)** ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. Ces rencontres participent à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apportent un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. Le LAEP « Pommes de reinettes » se réunit à Nuaille d'Aunis, une réflexion est en cours pour une ouverture sur un deuxième lieu d'accueil sur une commune au nord-est du territoire. Le LAEP « La Petite tribu/ la petite fabrique » propose des accueils dans ses locaux de Marans mais aussi en itinérance dans les salles municipales de Charron et de Villedoux.

- **2 Contrats d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** qui portent des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ce dispositif inclut un accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. Celui des Pictons s'adressent essentiellement aux élèves de Marans, celui de l'Espace Mosaïque travaille actuellement à un repositionnement à l'échelle de son secteur d'intervention (12 communes de l'Est de la communauté de communes).

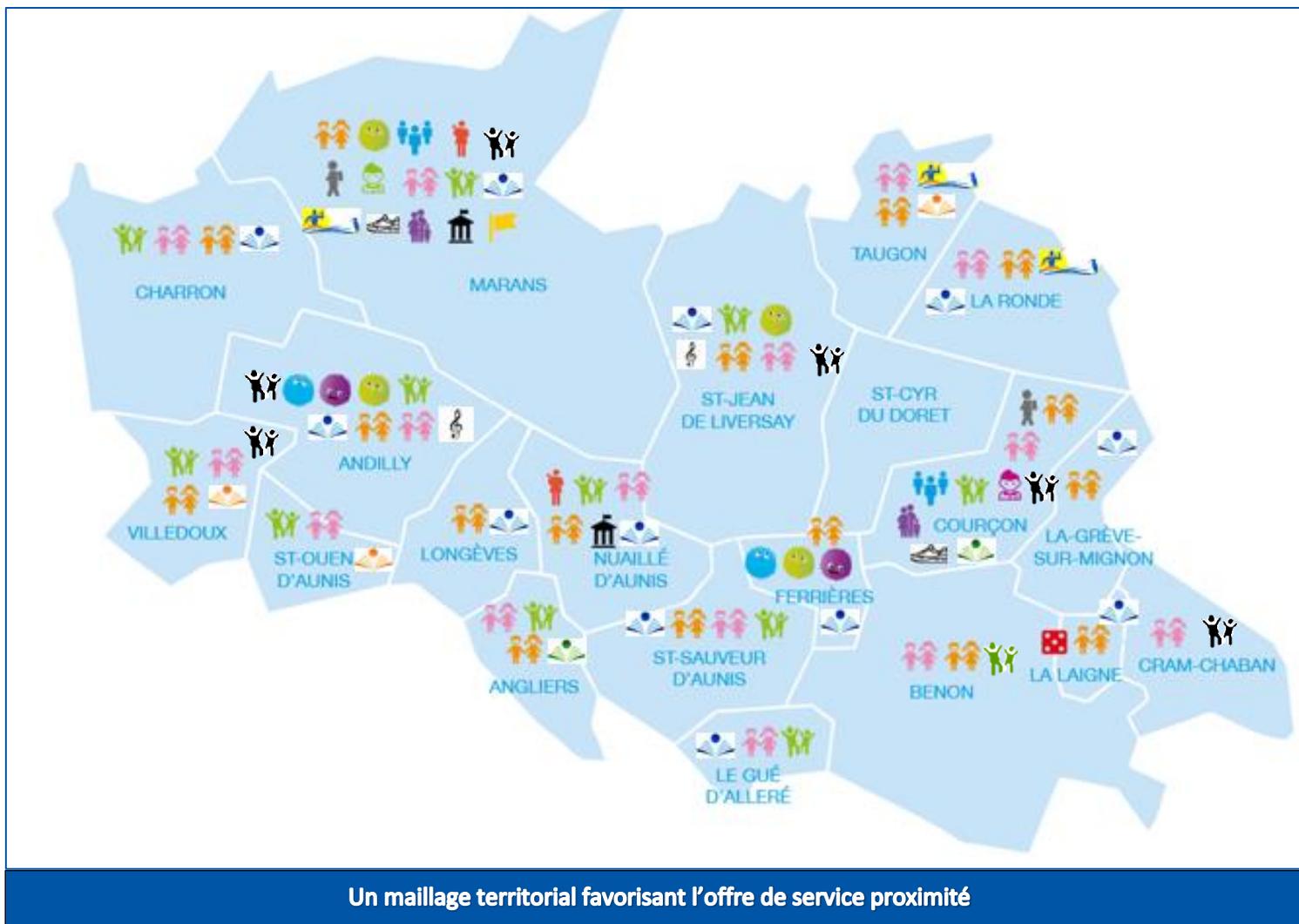


- **1 réseau Au fil de la famille** (Réseau d'aide à la parentalité- REAP) porté par le centre social Espace Mosaïque qui s'organise en sous-groupes thématiques (réseaux sociaux, cartographie des lieux ressources, lien parents-école/collège, lien parents-adolescents)

Par ailleurs,

- **1 ludothèque** permet aux familles, aux professionnels (Assistants maternelle, centres de loisirs...) de jouer, d'observer ou d'accompagner un jeu pour déclencher une mise en mouvement physique et mentale qui peut provoquer du plaisir, des évolutions personnelles, renforcer des apprentissages, faire vivre ou libérer des émotions dans le fictif permettant de mieux les gérer dans la réalité... La ludothèque propose un accueil sur site tout au long de l'année et en itinérance pendant les vacances.





- Relais assistants maternels (Ram)
- Crèches multi-accueils
- Centres sociaux
- Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Centres de loisirs
- Relais Information Jeunesse
- Points Information Jeunesse
- Écoles maternelles
- Gymnases
- Ecole de musique associative intercommunale
- Accueil de jeunes (ACM, AJ, Maison des jeunes...)
- Écoles élémentaires
- Collèges
- Point Information Petite Enfance
- Ludothèque
- Parentalité
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Médiation familiale
- Base nautique, Pôle-Nature et embarcadère
- Bibliothèque municipales de niveau 2
- Bibliothèque relais de niveau 3
- Point lecture



## 3.2 Des acteurs en action et en interaction

Il existe plusieurs réseaux sur le territoire et les professionnels ont des modes de fonctionnements qui facilitent les échanges et les partenariats, cela participe à la richesse des projets et des actions, à leur cohérence et complémentarité.

- Chaque année, les acteurs Petite Enfance se réunissent pour **une semaine de la petite enfance**. Ce temps fort est spécialement conçu pour permettre de se rencontrer, d'échanger, de s'éveiller et créer un trio parent-enfant-professionnel au sein même de tous les lieux d'accueils.
- Des conférences à l'attention des parents et des professionnels sont proposées régulièrement (communication gestuelle avec les jeunes enfants, développement psychomoteur etc...)
- Les structures du service petite enfance travailleront à l'élaboration d'un projet pédagogique commun au cours de la période 2018-2021
- Depuis février 2018, les **directeurs d'ACM** initient la mise en place d'un fonctionnement **en réseau**. Sur 2018, les rencontres ont été très orientées PEDT « plan mercredi », plusieurs projets collectifs émergent de ces rencontres (semaine du livre, fêtes des sports, projet choral...)
- La CDC Aunis Atlantique met à disposition l'exposition « 9-13 ans moi jeune citoyen » pour toutes les structures du territoire. Certains envisagent de développer des équipes projets inter structures autour de cet outil.
- Plusieurs acteurs proposent des projets artistiques et culturels avec intervention d'artistes, les bibliothèques constituent une ressource culturelle importante sur le territoire. La CDC souhaite initier la mise en place d'un Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) et d'un contrat territoire lecture pour donner de l'ampleur à ces actions.
- Les structures jeunesse se sont largement développées sur Aunis Atlantique, en 2018 trois ACM formalisent un accueil déclaré des 12-17 ans. Les professionnels de la jeunesse expérimentent et innovent, par exemple : le centre social des Pictons a développé des pratiques d'itinérances dans les villages sur le modèle des « animations de bas d'immeuble », l'ACM de Villedoux initie le dispositif « promeneur du net » sur le territoire...
- La CDC souhaite initier un réseau des acteurs jeunesse permettant de s'appuyer sur les interactions existantes, de développer les passerelles vers le monde professionnel notamment et de formaliser les actions autour d'un Projet de Réussite Educative (PRE) et/ou d'un Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et des radicalités (CISPDR) à l'horizon 2021.



- La CDC met en place des temps de formation réunissant les professionnels du territoire (animer l'expo. « 9-13 ans moi jeune citoyen », valeurs de la République et laïcité...) ces temps de formation inter-structures participent à construire un référentiel et un langage commun mais aussi parfois à faire naître de nouveaux partenariats et/ou projets collectifs. Plusieurs pistes de formations sont envisagées sur la période 2018-2021 : éco-gestion de structure recevant du public, éducation non-générée, accueil d'enfant porteur de handicap...
  - La CDC souhaite initier une concertation des ACM volontaires sur les périodes de fermetures annuelles dans un esprit de continuité du service et une harmonisation de la tarification pour limiter les effets de concurrence entre structures et tendre à une égalité d'accès aux services pour toutes les familles.
  - Sur la période 2018-2021 la communauté éducative souhaite travailler à des outils partagés :
    - ✓ Se doter de critères et d'indicateurs d'évaluation partagés pour faciliter l'évaluation continue des actions, permettre leur amélioration et leur adaptation au territoire, aux publics et favoriser la capitalisation permettant des analyses sur temps longs et l'observation des dynamiques et des impacts du PEL sur le territoire et la population.
    - ✓ Construire un catalogue de matériel pédagogique pouvant être mis à disposition par et pour la communauté éducative
- ⇒ Un premier comité technique partenarial se réunit en novembre 2018 pour finaliser le plan d'actions et définir des groupes de travail pluridisciplinaires assurant sa mise en œuvre. C'est pourquoi le document ici présenté ne comporte pas de plan d'actions. Un document annexe sera rédigé permettant à chacun d'avoir connaissance de ces instances de travail et les contacts utiles pour y participer.



## Conclusion

La politique éducative mise en œuvre sur Aunis Atlantique a permis au territoire de se doter d'équipements structurants et de proximité au service des familles et des 0-17 ans. Cela participe pleinement à l'attractivité du territoire.

Le PEL 2018-2021 s'attachera donc à consolider l'existant : valoriser l'offre éducative plurielle qui fait la force de notre territoire et en améliorer l'accès par un travail sur les temps d'ouverture, les tarifs ou encore l'accueil des enfants porteurs de handicap. Le PEL 2018-2021 s'attachera également à consolider et développer les dispositifs à destination des jeunes adultes (garantie jeunes, service civique, partenariat avec l'université, tiers lieu...)

Le cadre de la politique locale a été redéfini, clarifié dans un cadre commun et co-construit. Ainsi cette année de renouvellement a été l'occasion de réaffirmer les compétences de chacun, de redéfinir les orientations stratégiques, de renouveler les instances de gouvernance en incluant plus largement les acteurs de la communauté éducative. Cette année de renouvellement a aussi permis de synchroniser le PEL et le CEJ sur la période 2018-2021 dans une logique de service dédié aux missions de coordination et de gestion.

Le comité technique partenarial qui réunit largement les services et les réseaux de la culture, du sport, de l'environnement, de la vie sociale, de la petite enfance, de l'enfance jeunesse, de l'économie et de la transition énergétique finalisera le plan d'action 2018-2021. Les groupes de travail pluridisciplinaire travailleront à construire ensemble un fonctionnement de territoire (création d'outils communs, démarche d'évaluation co-construite...) et permettront de passer d'une logique de services dédiés à des domaines de compétences œuvrant parfois en parallèle à une logique d'équipe-projet favorisant les expérimentations, les innovations et les synergies aux bénéfices des enfants, des jeunes et des familles.



## LISTE DES ABREVIATIONS

---

CCAS : Centre Communale d'Action Sociale

CLAS : Contrat Local d'Action Sociale

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

PMI : Protection Maternelle et Infantile

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse

## PRINCIPALES SOURCES

---

- ✓ *Rapport d'étape mission ruralité « Adapter l'organisation et le pilotage du système éducatif aux évolutions et défis des territoires ruraux » ; 2018- IGEN, IGAENR*
- ✓ *PLUIH, Projet d'aménagement et de développement durable 2020-2030 ; 2018- Aunis Atlantique*
- ✓ *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage ; 2014 -DEPP, CEREQ*
- ✓ *Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité ; 2018-HCFEA*
- ✓ *PEDT des communes membres, Projets Sociaux 2019-2022 de l'Espace Mosaïque et des Pictons*





SERVICE  
ENFANCE JEUNESSE